Nous continuons par ce dossier l'historique des villages du Mantois et débutons cette nouvelle saga par LIMAY déjà abordé dans notre blog mais ici, j'ai mis ici, quelques détails supplémentaires sur l'histoire de la commune (ce n'est donc pas une redite).

LIMAY = Límais Signifiant « La maison » OU « la Límite »



« D'azur au pont de trois arches d'argent maçonné de sable posées sur une onde de sinople mouvant de la pointe, surmonté en chef de trois fleurs de lys d'or posées 2-1 ».

Cette ville a certainement une origine préhistorique. En effet, il a été mis à jour de son sous-sol, des silex taillés et polis, des flèches, des grattoirs et des monnaies romaines.

En 978, la comtesse LETGARDE cède à l'abbaye de SAINT PÈRE EN VALLEE tout ce qu'elle possédait à LIMAY. Dans le cartulaire de SAINT MARTIN du 11^{ème} siècle on trouve cité Raoul de LIMAY seigneur du lieu, puis lui succédera Hugues de LIMAY concluant un accord avec l'abbaye de JOSAPHAT et le prieuré de SAINT LAURENT de CONSERVIN au 11^{ème} siècle.

Le pouillé (recueil des terres d'une instance ecclésiastique) d'Eudes RIGAUD établi au 13^{ème} siècle indique que la paroisse contient 300 familles, c'est dire l'importance de ce petit bourg proche de Mantes. Le droit de justice sur le village est acheté par Mantes en 1281.

En 1377, est fondé le Couvent des Célestin de la Sainte Trinité lez Mantes de l'ordre de Saint-Benoît. La chapelle richement ornée d'œuvres d'art, bâtie sur la terrasse d'en haut, fut dédiée à Sainte-Christine. Elle sera reconstruite en 1529 ayant subi de graves dommages pendant la guerre de 100 ans.



Ancien couvent des Célestins à LIMAY – désormais Château -

Les religieux s'installèrent dans ce couvent le 15 février 1377. Ils obtinrent du roi certains privilèges spéciaux avec le droit de Moyenne et Basse Justice sur leurs possessions érigées en fief. Charles VI leur accorda en 1409, le droit de vendre leur vin à LIMAY, tout en se réservant, pour lui-même, le droit de courtage. Ce vin était d'une grande réputation et le commerce en était particulièrement rentable hors et dans LIMAY (voir VINS VIGNES ET PERSORAILLES).

En 1461, les moines obtinrent le privilège de lever un droit de tonlieu sur le sel passant sous les ponts de Mantes. Le fief de la Saunerie appartenait pour Mantes et en partie LIMAY à Colin GOURMES. A cette époque, Jehan du TERTRE est seigneur du fief de LIGNIERES et de LIMAY.

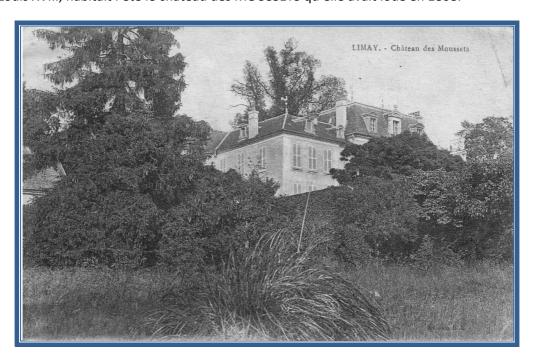
En 1555, le seigneur est le maître de Saint-Ladre de Mantes et possède en partie LIMAY mais les chanoines de Mantes ont la suzeraineté de LIMAY.

Un temple protestant fut établi à LIMAY en 1560 rue du Prêche. Il sera démoli à la révocation de l'édit de NANTES en 1685 (édit de Nantes pour rappel avril 1598 Henri IV).

A proximité des Célestins, au bas de la côte, sur le chemin menant à Follainville (lieudit le Clos Saint-Marc) des religieux Capucins furent autorisés à construire un couvent dont la première pierre de la chapelle fut posée le 4 octobre 1615.

De nombreux seigneurs se partagèrent LIMAY en fiefs. Le clos des MOUSSETS, par exemple, appartenait à la fin du 17^{ème} siècle à François SERVANT Lieutenant criminel de Mantes.

Anne de CAUMONT LA FORCE comtesse de BALBI qui avait été favorite du comte de PROVENCE, le futur Louis XVIII, habitait l'été le château des MOUSSETS qu'elle avait loué en 1808.



Château des MOUSSETS à LIMAY

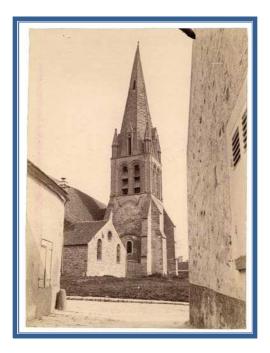
Ce château fut acheté en 1899 par le baron Laurent ATTHALIN Conseiller à la Cour de Cassation et rapporteur de la révision du procès de DREYFUS.

La dissolution du couvent des Célestins fut déclarée par un bref de Pie VI le 30 septembre 1778, les moines se dispersèrent. Cependant, certains restèrent sur LIMAY y possédant des biens. Leur demeure sera détruite à la Révolution mais le couvent proprement dit fut vendu comme bien national. Un château sera construit à l'emplacement de cet ancien couvent au début du 19^{ème} siècle. Il existe toujours, dominant les coteaux de l'ancien vignoble.

Il faut noter qu'au 15 ème siècle un gibet dominait LIMAY mais sur le territoire de MANTES. Il fut abattu à la Révolution comme tous ceux de notre région.

L'église de LIMAY est dédiée à SAINT AUBIN et date du 12^{ème} siècle. Son clocher est construit en pierre et elle se trouve au nombre des monuments historiques.

Les fonds baptismaux sont également du 12^{ème} ainsi qu'une dalle tumulaire sous laquelle reposaient autrefois les restes du rabbin MAYER + 1243 et est toujours visible dans l'église. On y remarque également un gisant avec masque et main en marbre représentant Thomas Le TOURNEUR secrétaire du roi CHARLES V et qui décéda à LIMAY en 1384 et fut inhumé en premier lieu aux Célestins.



Église de LIMAY – SAINT AUBIN

L'église était entourée, autrefois de son cimetière qui, depuis 1852 a été déplacée en centre ville

LIMAY faisait partie du doyenné rural de Meulan ce qui peut sembler étrange étant donné sa proximité avec MANTES.

La première pierre du nouveau pont de LIMAY a été posée le 25 août 1844.

Un petit ermitage du nom de SAINT SAUVEUR a été bâti à flanc de coteau à l'extrémité ouest du territoire de LIMAY. Il aurait été fondé par Charles V. Deux pèlerinages s'y faisaient le deuxième dimanche de carême et le six août. Son accès en est interdit depuis un éboulement en 1931.



Ermitage Saint Sauveur de LIMAY

*

CHAPET

En latin CHAPETUM au 12^{ème} siècle CHAPPET - CHAPETTE puis CHAPET



Ce blason est en réalité celui d'ECQUEVILLY près de CHAPET (voir ce village)

Parti, au premier d'hermine, au second vairé d'or et d'azur, au chef denché de gueules brochant chargé d'un lion léopardé d'argent

L'origine de ce village ne remonterait pas avant le 12^{ème} siècle. Cependant on y a trouvé un champ de sépultures mérovingiennes, duquel furent tirés des sarcophages en pierre et plâtre, avec différents autres objets.

Ce fief appartenait à l'origine à la famille de POISSY dont Robert de FRESNES (ECQUEVILLY) fils de Richard de NEAUPHLE fut le premier seigneur. Il transmettra à HUGUES, son fils aîné ce patrimoine terrien.

Parmi les feudataires se trouva à un moment donné le prieuré Saint-Nicaise de Meulan. Les moines y avaient établi un centre agricole, une habitation seigneuriale et des bâtiments servant à la culture des terres contiguës comme dans tous les castels du Moyen-âge.

La dîme de CHAPET et de BREZOLLES, d'après un acte non daté de l'évêque de Chartres (sans doute Yves, en ce cas nous pouvons la situer au 12^{ème} siècle), appartenait à Saint-Nicaise de Meulan (preuves LEVRIER BN Collection du Vexin – CHAPET -) Toutes les dîmes se prélevaient sur : pressoir, jardins, moulin, le cens des maisons et sur 29 arpents de terre répartis sur les territoires de BREZOLLES, BESANGER et la VALLEE (lieux dits et hameaux de CHAPET).

Il existait dans ce village une petite chapelle dédiée à Notre Dame des Neiges où se tenait le 15 août de chaque année une « assemblée » ou fête champêtre! Elle appartenait aux moines de Saint-Nicaise qui durent l'abandonner à la suite des diverses guerres dont la conséquence majeure les obligea d'ailleurs à céder la plupart de leurs biens.



Église de CHAPET dessin de François EVRARD (voir site http://philgene.free.fr/FR-EVRARD/eglises seine et oise.html)

Avec l'aimable autorisation de publication de monsieur Philippe HONORE descendant de F. EVRARD©

En 1532, la terre de CHAPET qui était à Jacques BOURDIN notaire royale, fit l'objet d'un Aveu et dénombrement au profit du seigneur de FRESNES : Etienne d'O.

A Jacques BOURDIN, succéda Noël BRULART chevalier seigneur de la CROSNE et de GENLIS, puis à son fils aîné Pierre BRULART, lequel l'acquit de son frère Charles BRULART (dit de Léon) abbé de JOYENVAL (Chambourcy) et dont il rendit Aveu et dénombrement également en septembre 1594 à Messire François d'O.

De nombreux seigneurs se succédèrent sur la terre de CHAPET jusqu'à la Révolution. Le dernier possesseur en fut monsieur RANDON de LUCENAY qui l'avait acquise en 1765 de monsieur de ROME (Louis Pierre de ROME qui possédait aussi la seigneurie de VERNEUIL).

L'église de CHAPET sous le vocable de SAINT DENIS, fut érigée au 12^{ème} siècle. Seules quelques parties subsistent dans la chapelle dédiée à la vierge, de l'antique oratoire. Elle sera en partie reconstruite au 17^{ème} (1659), ne gardant que les parties romanes les mieux conservées. Un petit clocher lui sera rajouté bien plus tard où repose une cloche don du comte DARU qui la fit bénir le 25.7.1859 par l'abbé François DUCORPS, curé de Meulan assisté des curés des paroisses avoisinantes (BOUAFLE, VERNOUILLET, MEZY et VERNEUIL). Cette cloche fut nommée Marie Augustine Alexandrine et sa marraine Mademoiselle Charlotte Alexandrine DARU, son parrain Monsieur Auguste Benoît D'AZY.

La population de ce village charmant était essentiellement agricole et l'est toujours en partie. Le village se situe au milieu des champs savamment cultives pris entre une métropole cosmopolite qu'est la ville des MUREAUX toute proche, une autoroute menant de l'ouest à Paris surplombe les bois et pâtures restant et composant l'essentiel de son aspect rural.

GARGENVILLE



« D'azur à un four à chaux d'argent au foyer de gueules, au chef aussi de gueules chargé de trois lionceaux d'or, soutenu d'une burèle ondée d'argent »

Le blason de Gargenville date de 1966. Les lionceaux d'or du chef sont repris des armes de la famille de Giffard qui a possédé la seigneurie d'Hanneucourt du 14^{ème} au 17^{ème} siècle, la burèle ondée symbolise la Seine, le four à chaux évoque la cimenterie, principale industrie de la commune, toujours en activité.

Ce village de la vallée de la Seine se situe au pied d'une colline au dessous du bois de la Chartre. Son origine est non déterminée avec exactitude mais sa formation pourrait remonter à la haute Antiquité.

Il existait encore, il y a un peu plus de soixante ans, sur le territoire de la commune, un lieu appelé « La Justice » avec deux énormes pierres qui étaient les ruines d'une ancienne présence Celte et provenant d'un ancien dolmen (sans doute une pierre de justice d'où proviendrait l'explication de ce nom) — Un faux dolmen a été remis à l'entrée de la ville venant d'EPÔNES au rond point de changements de routes.

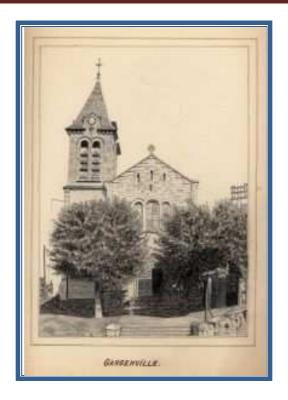
Dans la seconde moitié du 11^{ème} siècle, Gauthier PAGON Vicomte du Vexin était le seigneur de GARGENVILLE.

Au début du 12^{ème} siècle, Jean de VAUX donne au prieuré Saint Nicaise de MEULAN, un muid de blé à prendre sur son fief de GARGENVILLE.

Au 13^{ème} siècle dans sa première moitié, Pierre LE SENECHAL tenait ce domaine de par le roy.

Puis la famille d'HANNEUCOURT possédera jusqu'au 14 ème siècle cette terre dont elle portait le nom, érigée en seigneurie vers 1350 en faveur des enfants de Jean de GIFFART. A cette époque et d'après le pouillé de ROUEN, GARGENVILLE comptait 120 feux (480 personnes environ). En 1450, Thiévain de GAUTHIER tenait de Jacques de GIFFART seigneur dominant HANNEUCOURT et GARGENVILLE, une partie de la seigneurie. Les religieux de l'abbaye de VAUVERT LEZ PARIS y possédaient un fief avec Justice. En 1489, le seigneur en est Louis de FEMICHON écuyer, puis en 1535 Jehan de PRENEL.

Les GIFFART possédèrent la seigneurie d'HANNEUCOURT-GARGENVILLE en fait de 1400 à 1727, puis la revendirent à Barthélémy MOUFLE DE LA TUILERIE qui lui-même la céda à Louis Guillaume de CHAVAUDON en 1734.



Église de GARGENVILLE – dessin de François EVRARD avec l'aimable autorisation de Ph. HONORE ©

Elie de RANDON de MASSANE la possédera en 1740. MONTALET sur SEINE (1) dépendait également de la seigneurie de GARGENVILLE.

Le très beau château d'HANNEUCOURT fut construit en 1727 par MOUFLE DE LA TUILERIE avec pierres et matériaux du très ancien château des GIFFART qui avaient fait bâtir au 14ème siècle, une belle demeure sur une petite éminence dominant le hameau au lieu dit BUICERA ou BUISCERA et ayant été également la propriété des RANDON, à l'origine de l'érection des aqueducs et de l'orangerie.



Le splendide château d'Hanneucourt

Des hôtes prestigieux foulèrent le sol de cette propriété (existante toujours) de SAINT AIGNAN y reçut NAPOLEON 1^{er} (certainement en juin 1810 lors de son passage à Meulan avec Marie-Louise dans son voyage pour CHERBOURG où il allait visiter l'Arsenal) Casimir PERRIER, alors ministre de Louis Philippe et le marquis de CIRCE avec mademoiselle DOSNE (une rue porte son nom à Gargenville) belle sœur du président THIERS, vinrent également au château d'HANNEUCOURT (THIERS fut un des hôtes éminents de notre région puisqu'il rendait très souvent visite à ses beaux-parents qui avaient acquit le château de THUN).

L'église SAINT MARTIN (voir ci-dessus) date de 1875. Elle remplacera un édifice religieux construit au 14 ème siècle. Les vitraux datent du 14 ème siècle et ont été restaurés avec talent par un artiste Mantais monsieur de RENNEVILLE.

Un prieuré fut fondé à GARGENVILLE au 12^{ème} réuni au 17^{ème} au collège des Jésuites de PARIS. Ce prieuré n'existe plus ni aucune trace n'en subsiste.

Le relais de la GALIOTE faisant route de POISSY à ROLLEBOISE (et retour) s'amarrait à RANGIPORT autre hameau de GARGENVILLE. En face de ce petit port se trouve une île connue sous le nom de « MORT GUILLAUME », c'est là que la tradition orale prétendrait situer l'endroit exact où GUILLAUME LE CONQUERANT aurait reçu sa mortelle blessure qui lui coutera la vie six semaines plus tard à MANTES.

Il existe à GARGENVILLE une usine de cimenterie construite au début du 20^{ème} siècle.

C'est une petite bourgade charmante, très fleurie en été, et tournée vers le 21^{ème} siècle avec de nombreuses entreprises de pointe dans son entour.

(1) – MONTALET sur SEINE n'a rien à voir avec le village de MONTALET LES BOIS. Il s'agit d'un lieudit situé en bordure de Seine à l'extrême limite d'ISSOU et de GARGENVILLE. A cet emplacement s'élevait avant 1810 un château, demeure seigneuriale des familles nobles d'ISSOU. Il est entouré de bois et terres labourables. Vendu aux enchères avec dépendances en 1808, adjugé à un nommé MARTIN qui le fit abattre en 1810.



Vue actuelle du château de RANGIPORT (photo Ch. Tétard © tous droits réservés)

ECQUEVILLY



Voir explications sur CHAPET

L'origine de ce village remonte vraisemblablement à l'époque Celtique par le fait que de nombreux débris de poteries gauloise y ont été retrouvées ainsi que des haches de silex et des fragments de meules de moulin à bras en usage dans le monde gallo-romain.

Plusieurs légendes circulaient autrefois sur le village d'ECQUEVILLY: des revenants dans les forêts alentours (nombreuses à l'époque et surtout giboyeuses) auraient sévi et, en particulier, le spectre du « chasseur infernal ou éternel » ou aussi appelé « le grand veneur » que l'on appelait dans le village ILLEQUIN ou HANNEQUIN (altération de l'allemand ERL KONING = le roi des ERLES ou des ELFES) aurait hanté ces forêts. Un des seigneurs d'ECQUEVILLE porta d'ailleurs ce patronyme d'HENNEQUIN ou HANNEQUIN. Aimable légende où part de vérité ?

EQUEVILLY portait primitivement le nom de FRESNES (au moins jusqu'au 18^{ème} siècle) qui symbolise une origine forestière importante: de l'essence même du frêne qui fut l'objet d'un culte profondément enraciné dans cette contrée. Il est d'ailleurs étonnant de ne pas retrouver ce symbole pourtant très important dans les armes de cette commune.

FRESNES du latin FRAXINUS d'où FRAXINETUM veut bien dire lieu planté de frênes et s'écrivait au $10^{\text{ème}}$ siècle FRAUXINI PARROCHIA et au $13^{\text{ème}}$ FRESNES pour être aujourd'hui devenu ECQUEVILLY.

Cette terre était possédée dès le 12^{ème} siècle par une famille issue des NIVARD (*le cartulaire Saint-Martin de PONTOISE en fait foi*) et alliée à celle de POISSY par divers mariages.

De nombreux seigneurs féodaux se succédèrent sur cette terre particulièrement agricole dispersée en de nombreux fiefs sur les communes avoisinantes et ce, jusqu'au mariage de Jeanne LA BAVEUSE dame de BAILLET (issue de Jean le Baveux et de Mathilde de Poissy) avec messire Robert d'O de la grande et illustre maison d'O, originaire de Basse Normandie et remontant au 12^{ème} siècle (Robert d'O 1^{er} fut chevalier seigneur d'O près d'ARGENTAN) un capitaine des ville et château d'ESMES.

En 1505 FRESNES est donc possession, par succession, de Charles d'O qui ouvrit l'hérédité de cette terre venue de ses parents. Du château naguère d'apparence féodale, comme c'était la coutume des seigneurs de Poissy, certaines parties furent conservées comme la BAILLE ou BASSE COUR, entourée de défenses où lors du siège de MEULAN en février/mars 1590, MAYENNE avait fait déposer des munitions qui n'arrivèrent jamais à leurs véritables destinataires, les deux pauvres gardes mis à la défense des munitions ayant été fortement bousculés par deux ou trois intrépides soldats de l'avantgarde d'Henri IV dépêchés avec ordre de ramener ces dites munitions pour sauver MEULAN des prétentions du duc de MAYENNE.

De cette antique construction date un colombier en forme de tour cylindrique qui domine le village et a fait l'objet d'une magnifique restauration. De nombreux faits culturels s'y déroulent désormais.



Le château d'ECQUEVILLY ancienne demeure des seigneurs d'O devenu aujourd'hui mairie d'ECQUEVILLY



François d'O d'après un portrait du temps

Cependant François d'O, dont la fortune s'était bâtie sous la houlette d'Henri III dont il était l'un des favoris (Mignons) s'employa à faire bâtir une demeure digne de sa position entourée d'un parcs aux riches parterres de fleurs, avec pour horizons les coteaux et la forêt des ALLUETS toute proche.

Cette demeure étincelait de marbre et de sculptures et ses dépendances, cour, commun, logements des serviteurs, écuries splendides, chenils, dépassaient en élégance tout ce qui pouvait se voir dans la région. Ce château fut détruit après la Révolution et remplacé en 1812 par un modeste mais élégant manoir construit par Jean François Marie PURGET qui avait acquit la propriété, c'est aujourd'hui la Mairie d'ECQUEVILLY (voir photo).

L'église SAINT MARTIN d'ECQUEVILLY était jadis à la collation de l'abbé du Bec Hellouin. Elle possédait, avant la Révolution et d'après le Pouillé du diocèse de CHARTRES 170 paroissiens et 56 Livres de revenus.



Église SAINT MARTIN d'ECQUEVILLY au 19ème siècle

Son clocher fut abattu au 17^{ème} siècle et remplacé par un nouveau qui est adossé au flanc nord de la façade. C'est une construction massive, qui ne présente aucun caractère particulier architectural et semble avoir été modelé avec les anciennes pierres de diverses constructions antiques. Seul, le portail du 13^{ème} siècle composé de trois archivoltes dont une est garnie d'un boudin et dans chacun des jambages de 4 colonnettes portant des chapiteaux, semble présenter un intérêt roman particulier.

Les registres paroissiaux remontent à l'an 1597 et sont conservés à la Mairie d'ECQUEVILLY.

De l'ancien séminaire subsiste encore la porte cochère d'entrée, de très belle facture, rue de la République. Sa consécration en avait été faite le 2 octobre 1695 par Robert DARES (ce séminaire faisait partie des 4 érigés par monseigneur Paul GODET des MARAIS évêque de Chartres dans son diocèse savoir : (Chartres Saint-Cyr (l'école) – Nogent le Rotrou et enfin Fresnes le quatrième n'étant pas indiqué) ! Il fut vendu comme « bien national » en partie et sera occupé au début du 20^{ème} siècle par une auberge à l'enseigne du « GRAND CERF ». Aujourd'hui c'est une maison d'habitation doublée d'un commerce.

Divers fiefs composèrent la terre de FRESNES ECQUEVILLY érigée en marquisat – Certains de leurs noms nous sont parvenus :

- **BOUAFLE**
- VALLEE MARTINET
- MACHERUS (sur les MUREAUX)
- COMMUEL
- > DE LA MUETTE
- VERIGNY ou VERSIGNY
- DE GONCIN
- ➤ DE BREZOLLES

- DES MARCAULT
- DU VAUX AU VAL RICHEUX
- > DE ROMAINVILLE
- ➤ DE LOUANS (à Morangis près de Longjumeau)
- > DE PRESLES (sur la commune de FLINS)
- D'ORGEVAL
- ➢ DE CHAPET
- > LES ROULLOIRS
- ➢ DE L'AIR A TRIEL
- ➤ DE NOISY (entre FRESNES et FLINS)
- > AU FORT DE NEUILLY etc.

Quelques uns de ces fiefs sont extérieurs à ECQUEVILLY et faisaient partie des richesses des seigneurs de ce lieu – sur FRESNES ECQUEVILLY nous retiendrons ceux inscrits en gras ci-dessus!

ECQUEVILLY est érigé en Marquisat nous l'avons vu en 1727. On peut consulter son Terrier établi par F.P. VILLAIN en 1786 déposé en la mairie d'ECQUEVILLY et précieusement conservé. Il ne subsiste plus qu'un seul volume sur les CINQ mentionnés dans les archives, les quatre autres volumes ayant été détruits dans la grande violence destructive de la Révolution car symbolisant les biens de la féodalité (à noter que le Terrier est l'ancêtre du cadastre et permet de se faire une idée précise des propriétaires de terres sur l'étendue d'une communauté villageoise).

Aujourd'hui, ECQUEVILLY s'étend comme bien des villages d'île de France jusqu'aux portes de la grande ville des MUREAUX et bien que lové dans une enclave agricole et encore tournée vers un village avec sa rue principale et ses commerces, de nombreuses constructions modernes sont venues quelque peu enlaidir le vieux village. Une zone pavillonnaire cependant apporte un renouveau d'habitations.

Une association Historique s'emploie à faire revivre le passé de ce village de manière exemplaire et a publié il y a deux ou trois ans un livre souvenir sur ce passé et publie régulièrement une revue « Le Passé Retrouvé ».

*

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources: Extraits de Mantes et son Arrondissement H. BOURSELET H. CLERISSE éditions du Temps 1933 – Association les CODANES (GARGENVILLE) « Un village d'île de France à l'heure de la Révolution par Claude SOULE et Jean GODDE » 1989 – AD 78 Monographies des Instituteurs consultées par mes soins – recherches BN Collection du VEXIN Série Provinces de France livres XIV et XIII – LEVRIER: preuves diverses – Cartulaire Saint-Martin de PONTOISE – Archives MEULAN série AA Subdélégués – Le Passé Retrouvé association FRESNES ECQUEVILLY: Histoire de la Maison d'O – Bruno BLASSELLE – Marcel LACHIVER – AD 78 chronique de SAINT NICAISE série 24 H. – ICONOGRAPHIES: sources dans le texte -